

# Cheptel allaitant, exportations et engraissement : évolutions régionales et perspectives

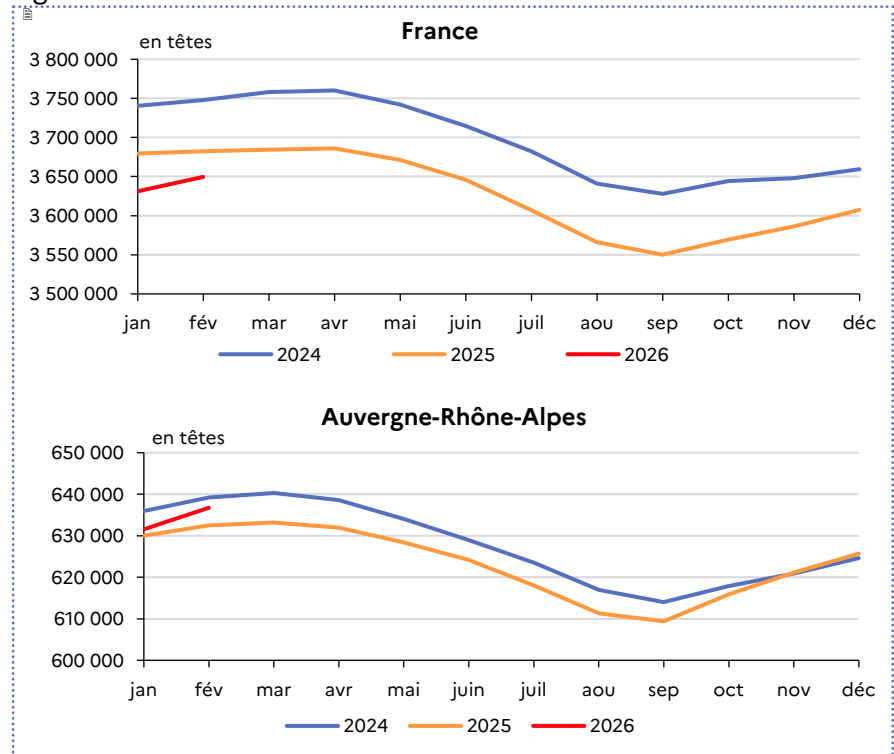
En 2025, dans un contexte national toujours marqué par la décapitalisation du cheptel bovin allaitant, la région Auvergne-Rhône-Alpes fait preuve d'une résilience relative. Le recul du cheptel de vaches y est plus limité qu'au niveau national, tandis que la reprise progressive des naissances en fin d'année traduit une capacité régionale de stabilisation, voire de légère recapitalisation dans plusieurs départements et territoires. Malgré des disparités départementales, notamment dans l'Allier où les difficultés structurelles demeurent plus marquées, la région conserve globalement un potentiel de production et de renouvellement plus favorable, dans un environnement néanmoins fortement dépendant des conditions sanitaires et des marchés.

## Décapitalisation

### Une décapitalisation régionale en vaches allaitantes qui s'atténue nettement en fin d'année 2025

La décapitalisation régionale du cheptel de vaches allaitantes (voir définition dans la méthodologie) a commencé en 2017, avec un rythme légèrement moins marqué en région qu'en France depuis 2020. En 2025, la France compte en moyenne 3,63 millions de vaches allaitantes, soit une diminution de -1,9 % par rapport à 2024. En région, le cheptel moyen est de 623 500 têtes en 2025, soit une très légère diminution de -0,7 % par rapport à 2024. Après des reculs marqués en 2022 et 2023, la décapitalisation tend donc à s'atténuer au cours des deux dernières années. Cette inflexion est particulièrement visible en région, où une légère recapitalisation du cheptel est même observée depuis le dernier trimestre 2025.

Figure 1 : Effectifs de vaches allaitantes



Source : BDN1\*

\*Les données sont indicatives et exprimées par excès dans la mesure où tous les animaux de type « croisés » sont classés en « allaitants »

### Une évolution du cheptel de mères allaitantes contrastée selon les départements

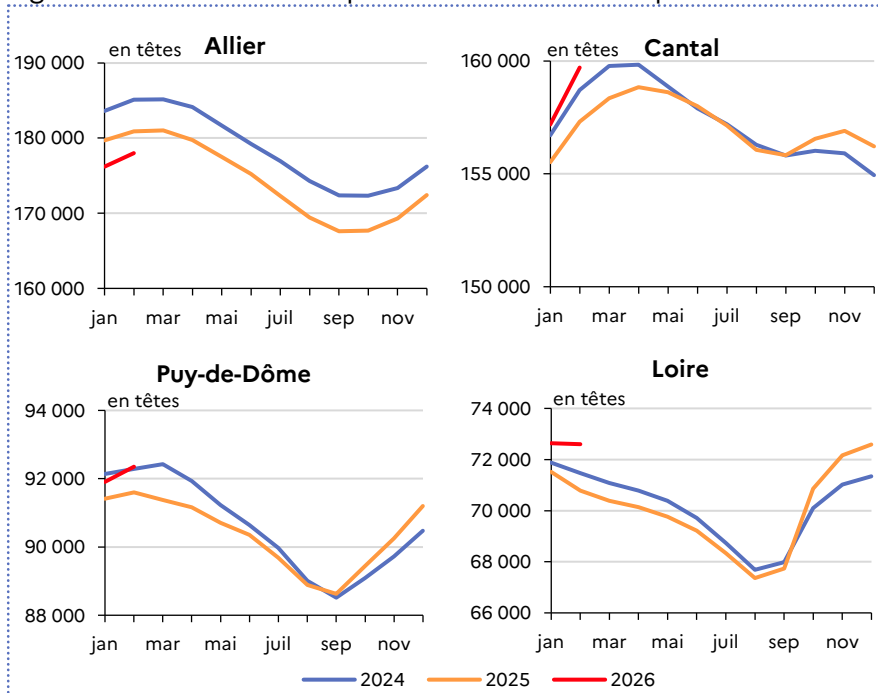
Cette tendance régionale masque toutefois des disparités importantes entre les 4 principaux départements concernés, à savoir l'Allier, le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Loire qui représentent à eux seuls près de 80 % du cheptel de mères allaitantes. Ainsi, le Cantal et la Loire montrent une dynamique importante en matière de recapitalisation qui contraste avec l'Allier qui présente une évolution plus proche de la tendance nationale. Le Puy-de-Dôme, quant à lui, se caractérise par une relative stabilité de ses effectifs.

### Une forte baisse du nombre des exploitations et des effectifs moyens de vaches allaitantes légèrement revus à la hausse

Le nombre d'exploitations (16 625 détenant au moins une vache allaitante au 1<sup>er</sup> janvier 2026) diminue de près de 7,4 % en 4 ans alors que la diminution du nombre de vaches (- 3 %) reste plus modérée, traduisant une certaine concentration des élevages avec des exploitations qui tendent à s'agrandir.

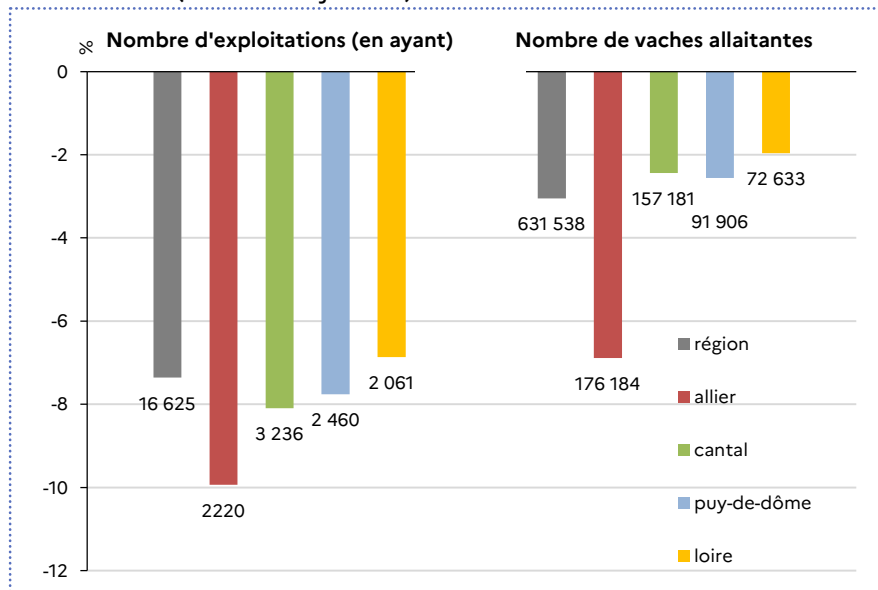
La baisse est particulièrement marquée dans l'Allier, tant en nombre d'exploitations que de vaches. Il semble qu'à la concurrence des cultures végétales, offrant des perspectives économiques un peu plus lisibles, s'ajoute un problème de renouvellement des générations particulièrement prégnant dans ce département. La taille des exploitations, largement supérieure à la moyenne régionale et impliquant des niveaux d'investissement plus élevés, les rend plus sensibles aux contraintes de transmission. Enfin, dans un contexte de prix plutôt favorable à la viande bovine, toutes catégories confondues, certains cédants pourraient être amenés à réformer rapidement leur cheptel reproducteur avant cessation. Ce

Figure 2 : Évolution du cheptel allaitant selon le département



Source : BDNI

Figure 3 : Évolutions 2022-2026 du nombre d'exploitations (en ayant) et de vaches (en % au 1<sup>er</sup> janvier)



Source : BDNI

phénomène contribuerait à accentuer une décapitalisation du cheptel allaitant qui apparaît désormais davantage structurelle que conjoncturelle dans ce département.

À l'inverse, le Cantal, avec moins d'alternatives agricoles et des systèmes herbagers plus robustes et étendus, semble faire preuve d'une plus grande résilience avec une recapitalisation du cheptel de vaches allaitantes en fin d'année 2025. La Loire semble également réactive à

une situation conjoncturelle plus favorable en 2025.

### Des naissances qui repartent à la hausse en fin d'année 2025

La baisse des naissances, liée à la décapitalisation du cheptel allaitant, est accentuée par les maladies vectorielles. Leur impact, visible dès la campagne 2023-2024 (à partir de juillet), s'intensifie nettement lors de la campagne 2024-2025.

Les épisodes de FCO ainsi que la MHE, contrairement à la DNC, entraînent des troubles de la fertilité et des avortements, notamment chez les génisses, sans qu'il soit toutefois possible d'en mesurer précisément les effets.

En début de campagne 2025-2026, le recul des naissances s'atténue. La hausse des vêlages observée en 2025 permet de compenser le déficit enregistré depuis le début de l'année. Ainsi, en France, les naissances restent en léger retrait en 2025 par rapport à 2024 (-1,2 %) tandis qu'en région, elles retrouvent un niveau globalement équilibré (+0,7 %). De fortes disparités apparaissent cependant en cohérence avec les évolutions du cheptel reproducteur. La progression est nette dans le Cantal et la Loire, et plus modérée dans le Puy-de-Dôme. À l'inverse, l'Allier enregistre une contraction des naissances, en lien avec une décapitalisation plus marquée.

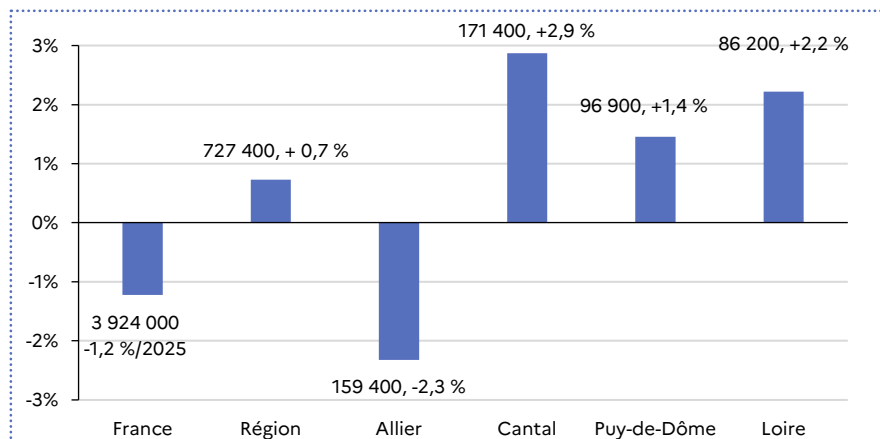
## Production

### Une production de maigre toujours largement dominante, et des bovins de boucherie dominés par les femelles

La part de l'export et de production de brouards est largement dominante et reste une spécificité régionale. Ainsi, la région représente près de 30 % des exportations françaises de brouards alors que le cheptel de vaches allaitantes représente 17 % du troupeau national.

Les sorties de bovins de boucherie sont constituées par les réformes et les génisses, qui constituent un débouché intéressant chez certains éleveurs en complément ou non de l'export. Concernant l'engraissement de jeunes animaux (jeunes bovins mâles abattus à 18 mois et génisses « grasses » de plus de 2 ans), la part des génisses est majoritaire en région (55 % des jeunes animaux engraisés) à l'inverse de la France (36 %). Il existe cependant des disparités selon les départements (prédominance de la voie mâle dans le

Figure 4 : Évolution 2025/2024 (en %) des naissances de bovins allaitants



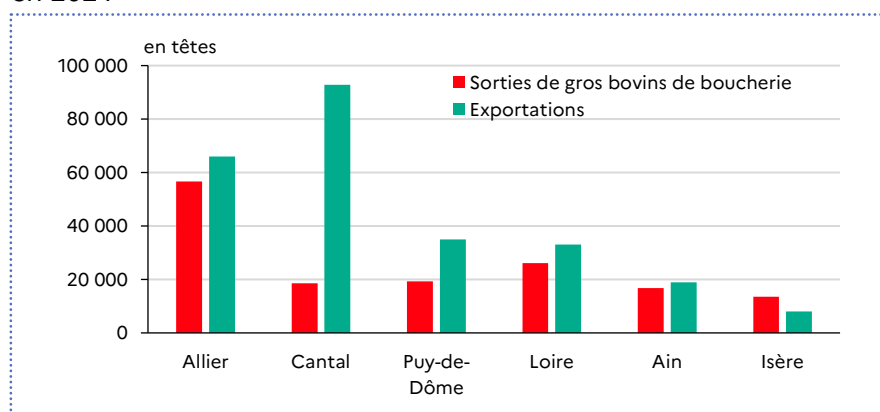
Source : BDNI

Figure 5 : Sorties de gros bovins

en têtes	France			Auvergne-Rhône-Alpes		
	2023	2024	2025	2023	2024	2025
<b>Viande</b>	<b>1 644 585</b>	<b>1 617 382</b>	<b>1 568 401</b>	<b>178 528</b>	<b>174 850</b>	<b>170 502</b>
<i>dont génisses</i>	385 823	373 869	356 859	50 551	48 976	46 836
<i>jeunes bovins mâles</i>	646 131	654 876	624 719	40 937	41 776	38 875
<i>vaches</i>	612 631	588 637	586 823	87 040	84 098	84 791
<b>Maigre (exports)</b>	<b>977 999</b>	<b>926 766</b>	<b>907 579</b>	<b>285 890</b>	<b>274 442</b>	<b>256 242</b>

Source : BDNI

Figure 6 : Sorties des gros bovins de boucherie et exportations en 2024



Source : BDNI

Cantal, toutefois très largement tourné vers la production de maigre, équilibré dans le Puy-de-Dôme et l'Allier, prédominance de la voie femelle dans la Loire et dans une moindre mesure dans les autres départements). Les sorties de réformes allaitantes constituent quant à elles une large part des « sorties viandes » (près de 50 % en région, 38 % en France). Il existe par ailleurs une certaine perméabilité entre génisses et vaches allaitantes de réformes plus marquée en région. Ainsi, en 2025, malgré une recapitalisation relative à l'échelle régionale, les sorties

de réformes progressent au détriment de celles des génisses. Le manque de viande à l'échelle nationale a induit une forte hausse des prix, proportionnellement plus marquée pour la vache de réforme R dont les prix atteignent un niveau comparable à celui des génisses. Les éleveurs pourraient être tentés de privilégier une hausse du renouvellement du cheptel reproducteur qui permettrait par ailleurs une meilleure sélection des animaux. Le rapport maigre/viande varie selon les départements. Ainsi, le Cantal et dans une moindre mesure le Puy-de-

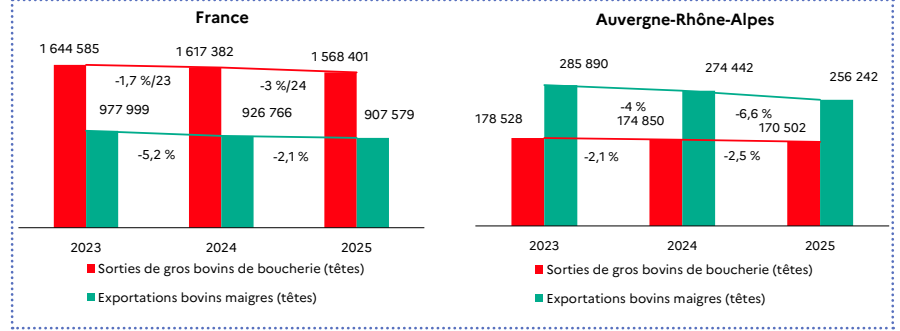
Dôme sont nettement tournés vers la production de maigre, l'Allier, la Loire et l'Ain restent plus équilibrés tandis que l'Isère se caractérise par une plus forte concentration d'ateliers d'engraissement.

### Des exportations 2025 perturbées en région par la dermatose nodulaire contagieuse

Alors que la baisse des exportations est, depuis 2023, globalement moins marquée en région qu'au niveau national, la tendance s'inverse nettement en 2025. Le nombre d'animaux exportés recule ainsi de -6,6% en région, contre une baisse limitée à -3% en France. En 2025, le recul des envois régionaux de brouillards est donc plus prononcé que la production des bovins de boucherie.

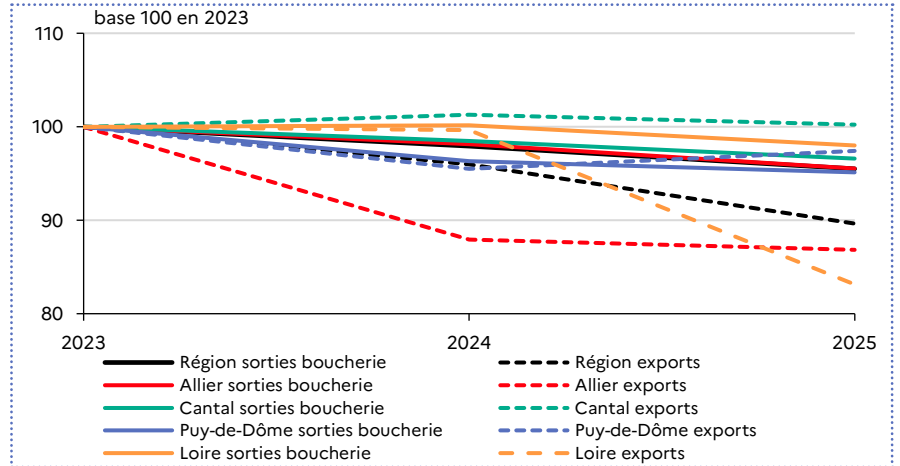
L'apparition de la dermatose nodulaire contagieuse (DNC) dans les Savoie en juin dernier puis sa propagation, a largement perturbé les échanges et les mouvements d'animaux, en particulier dans les départements de l'Est de la région. Les envois depuis l'Isère, l'Ain et la Loire sont respectivement en baisse de 40%, 27% et 17% en 2025 par rapport à 2024. La suspension nationale des exportations en octobre a accentué le frein aux exportations. Bien que les accords bilatéraux conclus avec l'Italie et l'Espagne pour le commerce en vif depuis la zone

Figure 7 : Évolution des sorties de gros bovins de boucherie et exportations



Source : BDNI

Figure 8 : Sorties de boucherie et exports



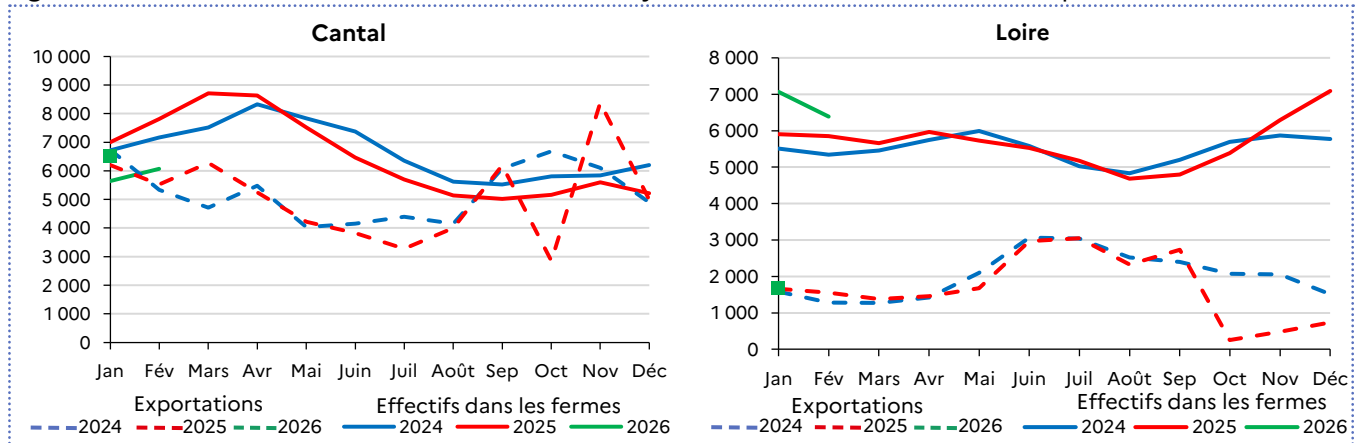
Source : BDNI

vaccinale ouvrent des perspectives de reprise, les conditions sanitaires demeurent encore contraignantes. La baisse des exportations constatée dans l'Allier dès 2024 n'est en revanche pas expliquée par la DNC.

Le Cantal, comme d'autres départements, qui a vu ses envois baisser en

octobre, a quasiment rattrapé ceux-ci en fin d'année. À l'inverse, les envois diminuent depuis cet automne dans la Loire, induisant de fait une augmentation du nombre de jeunes bovins mâles de 12 à 24 mois et donc du potentiel d'engraissement.

Figure 9 : Effectifs de mâles 12-24 mois (allaitants, y.c. croisés) dans les fermes et exportations



Source : BDNI

## Perspectives

### Un potentiel d'engraissement et/ou de renouvellement favorable à court terme pour les femelles

Les effectifs régionaux de femelles de plus de deux ans progressent depuis deux campagnes, traduisant un potentiel de renouvellement du cheptel reproducteur et/ou d'orientation vers l'engraissement plutôt positif. Cette dynamique concerne l'ensemble des principaux départements de la région, y compris l'Allier, où elle apparaît particulièrement marquée.

Cette hausse des disponibilités en femelles laisse ainsi entrevoir, pour 2026, des capacités accrues, soit de production de femelles destinées à la viande, soit de femelles destinées à la reproduction à très court terme, selon les arbitrages technico-économiques des exploitants.

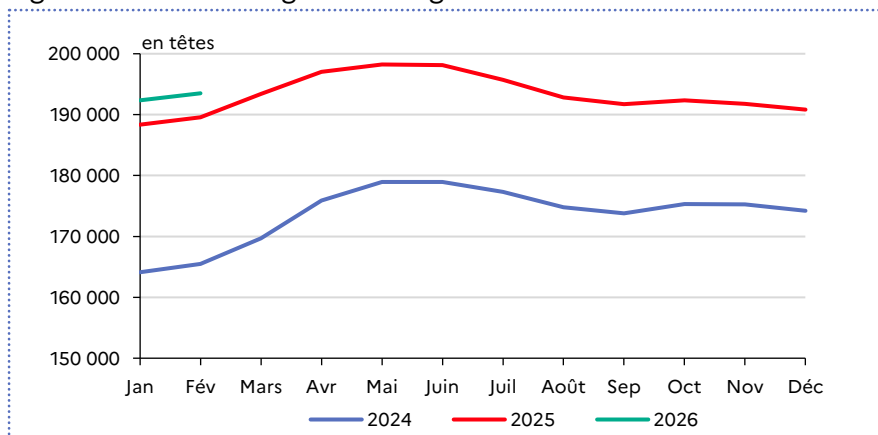
### Des perspectives plus moroses en 2026

À moyen terme, les perspectives apparaissent toutefois plus réservées. La poursuite de la baisse structurelle du cheptel bovin français, lié à la décapitalisation et aux maladies vectorielles, devraient de fait limiter le potentiel d'exportation à court terme, puis les disponibilités à l'engraissement dans un second temps. Le choix des éleveurs régionaux, attirés par l'export ou par l'engraissement sera déterminant.

### Une région qui prouve sa résilience, mais avec des arbitrages maigre/viande largement dépendants des marchés

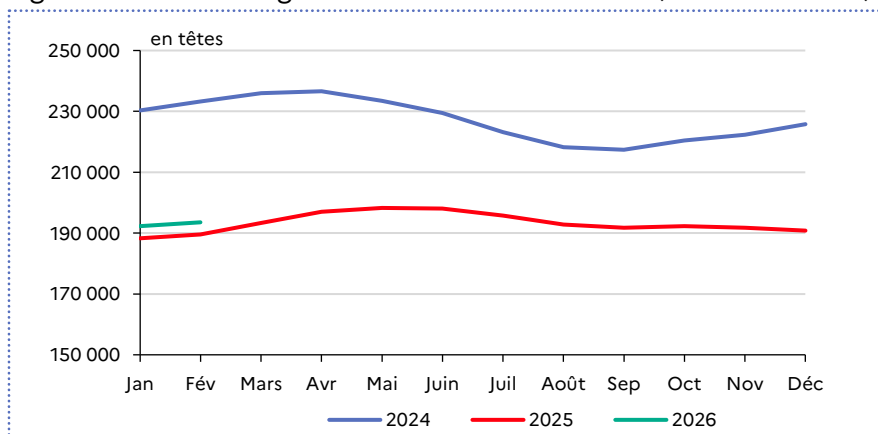
Le redressement progressif des naissances, conjugué à la recapitalisation observée depuis le second semestre 2025, confère à la région une dynamique globalement plus favorable que celle constatée à l'échelle nationale. Dans un contexte français toujours marqué par une érosion structurelle du cheptel allaitant, cette capacité régionale à stabiliser, voire à

Figure 10 : Effectifs régionaux de génisses de + 24 mois



Source : BDNI

Figure 11 : Effectifs régionaux de bovins 12-24 mois (tous sexe confondu)



Source : BDNI

reconstituer partiellement ses effectifs, traduit une forme de résilience notable.

Cette évolution positive, particulièrement visible dans le Cantal et dans d'autres départements tournés vers l'élevage allaitant, pourrait permettre de préserver le potentiel de production régional. Elle offre en effet des perspectives favorables tant pour la vente d'animaux maigres (exploitations essentiellement de type naisseur) que pour le développement de l'engraissement, selon les stratégies retenues par les exploitants. La hausse des effectifs de femelles de renouvellement constitue également un levier, susceptible de soutenir soit la consolidation du cheptel reproducteur, soit une orientation accrue vers

la valorisation viande.

Pour autant, cette résilience demeure fortement conditionnée aux facteurs économiques actuels. La demande européenne (Italie, Espagne) en maigre demeure, mais le marché de la viande bovine a également été marqué par une hausse de prix, inédite, liée pour partie à une production intérieure dont la baisse semble plus accentuée que la consommation. D'autre part, la demande soutenue de viande à l'échelle européenne, permet de soutenir le prix du jeune bovin mâle abattu en France, qui est plutôt déprécié sur le marché national.

■ François Bonnet

## SOURCE ET MÉTHODOLOGIE

### Source

BDNI : La Base de données nationale d'identification (BDNI) constitue la référence nationale pour les informations relatives à l'identification des bovins en France. Élaborée par la Direction générale de l'alimentation du ministère chargé de l'Agriculture, elle recense l'ensemble des bovins détenus, élevés ou entretenus sur le territoire national. Toutes les données mobilisées dans le présent document en sont issues.

### Méthodologie

Les données présentées dans ce document doivent être considérées comme indicatives. Elles ont avant tout vocation à être analysées en évolution, à champ constant, plutôt qu'en valeur absolue.

Ainsi, à titre d'exemple, l'ensemble des animaux croisés (code 39 de la BDNI) a été intégré à la catégo-

rie « allaitant ». Par ailleurs, l'analyse de la production de viande repose exclusivement sur les effectifs de gros bovins (en têtes) et ne prend pas en compte les tonnages ni l'alourdissement des carcasses observé en 2025, afin de faciliter les comparaisons départementales et territoriales du rapport maigre/viande.

Les veaux, qu'ils soient destinés au maigre (moins de 15 jours) ou à la boucherie (animaux abattus entre 6 et 8 mois), ont été volontairement exclus du champ d'analyse.

Enfin, l'évolution du nombre d'exploitations par rapport au cheptel dit « allaitant » reste très indicative, elle prend en compte le nombre d'exploitations « ayant un animal de type allaitant et/ou croisé », sans rapprochement direct avec l'Otex Viande concerné.

### Pour en savoir plus

- Agreste Focus de conjoncture - avril 2025 N°6 - [Engraissement régional des bovins : dynamique contrastée](#)

[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
16b rue Aimé Rudel - BP 45 - 63370 Lempdes  
Tél : 04 78 63 13 30  
Courriel : [infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr](mailto:infostat.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Armand Sanséau  
Directeur de la publication : Seán Healy  
Rédacteur en chef : David Drosne  
Rédacteur : François Bonnet  
Composition : Laurence Dubost  
Dépot légal : À parution  
ISSN : 3077-4217 (en ligne) © Agreste 2026